



**Circulaire n° 5324 du 25/06/2015**

**Complément à la circulaire n° 5314 du 23/06/2015 relative à l'organisation de la rentrée scolaire ou académique 2015-2016 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

*Cette circulaire complète la circulaire n° 5314 du 23/06/2015*

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles  <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel)  <input type="checkbox"/> Officiel subventionné  <input type="checkbox"/> Niveaux :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Directeurs des Ecoles supérieures des Arts de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Administrateurs(trices) des internats et des homes d'accueil de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Directeurs(trices) des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Directeurs(trices) des centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, du centre technique et pédagogique à Frameries et des centres techniques de Strée et de Gembloux ;</li> </ul>
Type de circulaire	
<input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative  <input type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du  <input type="checkbox"/> Du            au	<p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux Organisations Syndicales ;</li> <li>- Aux Commissaires et délégués du Gouvernement</li> </ul>
Documents à renvoyer	
<input type="checkbox"/> Oui  <input type="checkbox"/> Date limite :  <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Rentrée scolaire Pa/Po – enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	

Signataire	
Ministre / Administration :	Administration générale de l'Enseignement Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Mme Colette DUPONT, Directrice générale a.i.
Personnes de contact	
Service ou Association : Les responsables des Directions déconcentrées	
Nom et prénom	Téléphone
Email	
Directions déconcentrées (coordonnées reprises dans la circulaire n° 5314)	

## **IMPORTANT**

**Objet : Complément à la circulaire n° 5314 du 23/06/2015 relative à l'organisation de la rentrée scolaire ou académique 2015-2016 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Par la présente, je vous informe que la circulaire précitée du 23/06/2015 doit être complétée, en page 5, par le paragraphe suivant :

- Pour les demandes de désignation d'un membre du personnel temporaire à durée déterminée dans les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des Arts :

Désignations – Cabinet de Monsieur le Ministre Jean-Claude MARCOURT  
Avenue Louise 65/9  
1050 Bruxelles  
Messieurs Jean-Marc GASPARD et Vincent LECOMTE  
Tél : 02/801.74.17 ou 02/801.74.55  
Mail : [Jean-Marc.GASPARD@gov.cfwb.be](mailto:Jean-Marc.GASPARD@gov.cfwb.be)  
[Vincent.LECOMTE@gov.cfwb.be](mailto:Vincent.LECOMTE@gov.cfwb.be).

Je vous remercie d'avance pour votre attention.

La Directrice générale a.i.

Colette DUPONT